

**Compte rendu de Séance Ordinaire  
du 30 mai 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le trente mai, le Conseil Municipal convoqué par Madame le Maire, le vingt-trois avril s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Jacqueline SEIGNOURET, Maire.

**Présents :** Mme Jacqueline SEIGNOURET, Mr. Patrick CARREGUES, Mr. David FLEURY, Mr SOULIÉ Cédric, Mr CABAS Gérard, Mr ROSSI Tino, REY Patricia, CALVET Audrey, Mr GODEAS Philippe, Mme RALLIER Kelly, Mme BORDES Christine, Mme BOUCHET Stéphanie

**Excusés :** Mrs RIEUCOS Geoffrey et BENOIST Cyril

**Pouvoir :** Mr BENOIST Cyril donne pouvoir à Mr SOULIÉ Cédric

**Secrétaire de Séance :** Mr Cédric SOULIÉ

Ordre du jour :

**Délibérations :**

- ✚ Approbation du compte rendu du 4 avril 2022,
- ✚ Demande du Trésorier pour mise en non-valeur de titres,
- ✚ Etude de devis fenêtres salle de musique,
- ✚ Modification du Budget Primitif :
  - Annulation du 022 dépenses imprévues,
  - Ajout du montant du 022 au compte 011,
- ✚ Etudes et vote des demandes de subventions 2022,
- ✚ Elections Législatives des 12 et 19 juin 2022 – Tours de garde du bureau de vote,

**Questions Diverses :**

- Parole aux Elus,
- Parole aux Commissions

... / ...

&&&&&&&&&&&

**Approbation du Procès-Verbal de la séance du 4 avril 2022**

Publié le 9 juin 2022  
Transmis à la Préfecture le 9 juin 2022

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Adopte** le procès-verbal de la séance du 4 avril 2022.

&&&&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 20/2022**

**Demande du Trésorier pour mise en non-valeur de titres**

Publié le 9 juin 2022  
Transmis à la Préfecture le 9 juin 2022

Madame le Maire présente au Conseil Municipal que Monsieur le Trésorier municipal a transmis un état des produits communaux à présenter au conseil municipal en vue de décision d'admission en non-valeur dans le budget de la commune.

Madame le Maire rappelle qu'en vertu des dispositions législatives qui organisent la séparation des ordonnateurs et des comptables, il appartient au trésorier et à lui seul de procéder sous le contrôle de l'Etat aux diligences nécessaires pour le recouvrement des créances.

Le montant des titres à mettre en non-valeur s'élève à la somme de 385.44 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Refuse** la mise en non-valeur des sommes présentées par Monsieur le Trésorier municipal pour un montant de 385.44 €.

&&&&&&&&&&&&&&&&&

**Délibération 21/2022**

**Etude de devis fenêtres salle de musique,**

Publié le 9 juin 2022  
Transmis à la Préfecture le 9 juin 2022

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des travaux de remplacement de menuiseries à l'école de musique.

Monsieur CABAS présente les devis suivants pour le remplacement de deux fenêtres par des fenêtres PVC :

- Yoann Multiservices	1 880.24 € TTC
- TBM	2 336.56 € TTC
- SONSON	1 505.98 € TTC

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

**Donne** un avis favorable au devis de la société SONSON pour un montant de 1 505.98 € TTC.



**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**Décide** à l'unanimité d'accorder une subvention pour 2022 suivant le tableau ci-dessus.

Association Marché de la Bascule	160.00
----------------------------------	--------

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 7 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions**

**Décide** d'accorder une subvention pour 2022 suivant le tableau ci-dessus.

Association des Producteurs du Moulin	160.00
---------------------------------------	--------

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 9 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions**

**Décide** d'accorder une subvention pour 2022 suivant le tableau ci-dessus.

&&&&&&&&&&

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle souhaite ajouter trois sujets supplémentaires à l'ordre du jour.

Il s'agit :

- Etude de devis pour acquisition de tables,
- Demande de Mme CALVET en vue d'intégrer la commission des écoles ;

**Délibération 24/2022**

**Demande d'Ajout de deux  
sujets**

Publié le 9 juin 2022  
Transmis à la Préfecture le  
9 juin 2022

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions**

Donne un avis favorable pour l'ajout de ces deux sujets.

&&&&&&&&&&

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur GODEAS a fait des demandes de devis en vue de l'acquisition de table en polypropylène, tables résistantes et pliables, en vue de la mise en place sur le site du moulin lors des marchés de producteurs ou autre manifestation.

Le devis présenté par la société TRUSSAN s'élève à la somme de 103.72 HT la table soit pour 10 tables 1 245.74 € TTC.

**Délibération 25/2022**

**Etude de devis pour  
acquisition de tables**

Publié le 9 juin 2022  
Transmis à la Préfecture le  
9 juin 2022

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 7 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions**

Donne un avis favorable pour l'acquisition de 10 tables.

&&&&&&&&&&&

**Délibération 26/2022**

**Commission de Relations avec  
l'Ecole, le Transport scolaire  
et la Cantine**

Publié le 9 juin 2022  
Transmis à la Préfecture le  
9 juin 2022

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame CALVET Audrey souhaite intégrer la commission des Ecoles.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions**

**Donne** un avis favorable.

&&&&&&&&&&&&&&

**Information 05/2022**

**Chemin de Saint Médard**

Publié le 9 juin 2022

Madame le Maire informe le conseil de l'avancement du dossier concernant le chemin de Saint Médard.

Dernièrement une mise en demeure a été adressé aux époux LECAILLE afin qu'ils retirent tout ce qu'ils avaient installés sur le chemin rural de Saint Médard (caméra, les grillages, des panneaux d'interdiction propriété privée ainsi que le rebouchage des tranchées réalisées sur ce chemin, table, chaises, ...)

N'ayant donné aucune réponse à notre demande, une assignation devant le tribunal judiciaire d'Agen vient de leur être adressée afin de voir ordonner sous astreinte l'enlèvement des obstacles illégalement implantés sur le chemin.

&&&&&&&&&&&&&&

**Information 06/2022**

**Travaux Ecole**

Publié le 9 juin 2022

Madame le Maire donne la parole à Madame COMBAUD qui précise au conseil municipal qu'il est nécessaire de réaliser des travaux au niveau de la cantine de l'école.

Mme COMBAUD propose une autre possibilité afin de réaliser les travaux de réhabilitation de la cantine scolaire et du réfectoire.

Il est nécessaire de faire appel à des artisans afin d'obtenir de devis pour :

- Travaux de placo plâtre,
- Menuiseries,
- Monte-charge, (devis déjà demandés),
- Matériel pour équiper la cuisine,
- Peinture,
- Sols, ...

Mme COMBAUD en lien avec Mr CABAS en charge des travaux de bâtiment se chargent de faire des demandes de devis.

Une réunion de la commission école sera organisée prochainement.

&&&&&&&&&&&&&&&&&

&&&&&&&&&&&&&&&&&

Fin de séance 23 h 30

Fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Signatures

Mme SEIGNOURET

Mr CARREGUES

Mr CABAS

Mr ROSSI

Mr FLEURY

Mme CALVET

Mme BOUCHET

Mme BORDES

Mr SOULIE

Mme RALLIER

Mr RIEUCOS  
(Excusée)

Mr BENOIST  
(Pouvoir à SOULIE Cédric)

Mme REY

Mr GODEAS

n° Délibération	Objet de la Délibération
19/2022	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 4 avril 2022
20/2022	Demande du Trésorier pour mise en non-valeur de titres
21/2022	Etude de devis fenêtres salle de musique,
22/2022	Modification de budget primitif 2022
23/2022	Subvention 2022
24/2022	Demande d' Ajout de deux sujets
25/2022	Etude de devis pour acquisition de tables
26/2022	Commission de Relations avec l'Ecole, le Transport scolaire et la Cantine